



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET CANTONALES



édito

Armentières et Armentièresois,
Chers Administrés,
Chers Amis,

VOEUX de santé tout d'abord, de réussite et d'épanouissement ensuite et en tout cas des vœux de paix pour cette année électorale qui verra sans doute une période de transition qui ne doit pas être celle de la division de notre Pays !

Chacun en son âme et conscience décidera de ce qu'il estime le mieux pour le bien commun, conforme à ses propres valeurs, mais dans ce pays de libre expression méfiez-vous aussi des sirènes et reprenez la mythologie grecque en relisant cet extrait de l'Odyssée d'Homère qui voit Ulysse résister à la tentation des filles du dieu Achéloos qui auraient mené son équipage au naufrage à coup sûr. On peut entendre et écoutez sans suivre aveuglément, nous sommes tous capables de discernement !

Ceux qui ont assisté à la traditionnelle cérémonie des vœux ont pu appréhender les projets d'investissement pour cette nouvelle année et comprendre pourquoi les travaux initialement prévus dans l'année qui vient de s'écouler avaient pris du retard et avant de partager le verre de l'amitié et se régaler avec la galette républicaine servie tiède accompagnée d'une bolée de cidre.

Ce moment si particulier est émouvant malgré la convivialité de cette manifestation où vous, chers administrés, êtes au plus près de tous vos élus en participant également à la reconnaissance du mérite des personnes qui se sont vu remettre le diplôme d'honneur du travail pour une carrière professionnelle exemplaire, allant de l'argent à l'or et même au grand or.

Nous tenterons cette année d'organiser une journée citoyenne où chaque Armentièresois se sentant en capacité pourra y prendre part. Cette journée porteuse d'espoir, sera couplée à l'opération « Nettoyage de la Nature » qui remporte toujours un vif succès mais qui, portant ses fruits, ne collecte plus un gros tonnage de déchets et d'immondices : c'est tant mieux et nous ne pouvons que nous en féliciter. Les modalités et les objectifs vous seront communiqués en temps utile.

Pour terminer cet édito le Conseil municipal et moi-même vous renouvelons nos vœux les plus sincères d'amitié, de partage et de prospérité et vous souhaitons une excellente année 2017 .

Le Maire,

SOMMAIRE

Vie Municipale



Vie Associative



Infos Pratiques



La Mairie vous informe

Votre Mairie

☎ 01 64 35 51 99 – fax 01 64 35 51 35

✉ mairie.armentieres-en-brie@laposte.net

Horaires d'ouverture au public

Du Lundi au Vendredi (sauf mercredi)

De 9 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h 30

Le Mercredi De 9 h à 12 h

Le Samedi Sur rendez-vous avec le M. le Maire
ou un adjoint

Visitez le site internet de la Mairie il a changé et donnez
nous votre avis :

<http://www.armentieres-en-brie.fr>

Démarches Administratives

Demandes à la mairie du domicile pour :

- ◆ La carte nationale d'identité, validité de 15 ans.
- ◆ L'inscription sur les listes électorales, tous les ans, avant le 31 décembre.
- ◆ Le parcours de citoyenneté : recensement obligatoire à 16 ans pour tous les jeunes français, garçons et filles.
- ◆ Recevoir l'édition papier des comptes-rendus du Conseil Municipal pour ceux qui n'ont pas internet.

Demandes à la mairie de Lizy/Ourcq ou de Meaux

Le passeport électronique, validité de 10 ans.

Numéros Utiles

SAMU	15
Police	17
Pompiers	18
Appel d'urgence Europe	112
Urgence Malentendants	114
Enfance maltraitée	119

Allo service public	3939
C.P.A.M.	3949
Maltraitance des personnes âgées	3977
Météo France	3250
Violences conjugales	3919

Gendarmerie de Lizy/Ourcq	01 60 01 70 10
Clinique Saint Faron	08 26 20 77 27
Hôpital de Meaux	01 64 35 38 38
Alcooliques Anonymes	01 43 25 75 00
Drogue Info Service	08 00 23 13 13
Sida Info Service	08 00 84 08 00

État-Civil

Naissances

MÉDAR	Léa	le 21/10/2016
SABARD	Ariel	le 09/11/2016
SCHVARCZ	Batcheva	le 18/11/2016
SOROTZKIN	Elhanan	le 20/11/2016

Mariages

KARA Yosef et LEVI Myriam	le 01/12/2016
CORCOS Moshé et Rivka Kara	le 17/01/2017

Collecte des déchets ménagers

Ne sortir les bacs que la veille au soir.

Les déchets recyclables en bac bleu ou jaune

Ce bac ne doit recevoir uniquement que les papiers, cartons, briques alimentaires, emballages métalliques et bouteilles en plastique.

Collecte les semaines impaires le lundi matin :

2, 16 et 30 janvier / 13 et 27 février / 13 et 27 mars / 10 et 24 avril 2017.

Les ordures résiduelles en bac marron

Les mardis et vendredis

Les déchets verts tous les lundis

Du 27 mars au 27 novembre (y compris les jours fériés).

Les sacs fournis par la C.C.P.O. sont disponibles en mairie.

Les extra ménagers => le 6 avril 2017

Voir les sites : de la C.C.P.O. : www.paysdelourcq.fr

du SMITOM : www.smitom-nord77.fr

Assistantes maternelles

- ◆ **AMORIM** Paula, 1 rue des Cépages
☎ 01 60 23 14 26 - 06 52 37 71 18
- ◆ **BELLET** Sandrine, 8 rue du Pressoir
☎ 09 52 77 19 90 – 06 99 76 25 06
- ◆ **BOUCHERAT** Céline, 16 f rue des Cerisiers
☎ 06 64 41 76 42
- ◆ **CHOUKRI** Amina, 1 rue des Sarments
☎ 06 45 98 18 70
- ◆ **ISDIKEN** Souhila, 25 rue d'Isles
☎ 06 52 16 87 55
- ◆ **LEMAITRE** Christelle, 4 rue des Cerisiers
☎ 06 47 35 63 24
- ◆ **LESEUR** Capucine, 8 allée Gaston Dardenne
☎ 01 60 01 85 88
- ◆ **MAILLOT** Nathalie, 46 rue du Chef de Ville
☎ 06 59 04 69 39
- ◆ **TEIXEIRA CARVALHO** Tania, 7 rue de Meaux
☎ 01 75 78 34 72

Déchèterie d'Ocquerre

Horaires d'hiver, jusqu'au 28 février

Lundi et mercredi	10 h - 12 h / 14 h - 17 h
Mardi	fermé
Jeudi et vendredi	14 h - 17 h
Samedi	09 h - 12 h / 14 h - 17 h
Dimanche et jours fériés	09 h - 12 h

Horaires d'été, remplacer 17 h. par 18 h

Toutes les déchèteries du SMITOM (Meaux, Crégy, Nanteuil les Meaux...) sont accessibles aux détenteurs de la carte du SMITOM.

Cette déchèterie peut maintenant recevoir les déchets dangereux spécifiques : bricolage, jardinage...

La Mairie vous informe

Location de la Salle des Fêtes

ARMENTIÉROIS

SAISON	Jeudi	Jeudi & Vendredi	Samedi & Dimanche	Week-end de 4 jours
Hiver	150 €	300 €	500 €	750 €
Été	125 €	250 €	400 €	600 €

EXTÉRIEURS

SAISON	Jeudi	Jeudi & Vendredi	Samedi & Dimanche	Week-end de 4 jours
Hiver	250 €	500 €	1000 €	1500 €
Été	225 €	450 €	800 €	1200 €

PROFESSIONNELS

Toutes saisons	1 jour en semaine	2 jours en semaine	Samedi 9h. Dimanche 17h.	Week-end de 3 jours
	400 €	800 €	1500 €	2000 €

Location de tables et de chaises

Exclusivement réservée aux Armentiérois (hors location de la salle).

- ◆ 3 € la table,
- ◆ 1 € la chaise
- ◆ 4 € le banc de 4 places, pour une location de 2 jours.

Location de la Maison des Associations

Uniquement réservée aux Armentiérois les week-end, la capacité maximale est de 30 personnes.

Tarif **ÉTÉ** du 16 mars au 14 octobre = 100 €

Tarif **HIVER** du 15 octobre au 15 mars = 120 €

Informations et réservations au secrétariat de Mairie.

La priorité des locations est bien sûr donnée aux Armentiérois et Associations.

Les salles devront être rendues **RANGÉES** et **NETTOYÉES**.

Mise à disposition du camion de la commune

Le remplissage de la benne est laissé aux soins du bénéficiaire et l'évacuation des déchets ainsi recueillis assurée par les employés communaux.

Ce service ne concerne exclusivement que les déchets verts.

Tarifs : 50 € par rotation en semaine.

La mise à disposition pour le week-end (du vendredi soir au lundi matin) sera facturée 100 € pour une seule rotation vers la déchèterie.

Prêts à l'accession ou à l'amélioration de l'habitat en Seine-et-Marne

La Caisse Départementale d'Aide au Logement—CADAL propose des prêts pour aider au financement des opérations immobilières suivantes :

- Accession à la propriété (neuf ou ancien).
- Construction.
- Agrandissement.
- Rénovation, amélioration, adaptation, réhabilitation.
- Travaux de copropriété.
- Rachat de soulte.

Pour en savoir plus : <http://cadal77.wix.com/cadal77>

✉ : cadal77wanadoo.fr

☎ 01.60.65.94.88

Droits de voirie pour l'occupation du domaine public communal

Ces droits de voirie couvrent de nombreux cas et permettent aux collectivités de recouvrer des recettes auprès des utilisateurs du domaine public :

- stationnement abusif sur place de parking (> à 7 jours),
- occupation de l'espace public lors de la mise en place d'échafaudages ou de la réalisation de travaux,
- occupation du sol du domaine public pour un dépôt de sable et/ou matériaux de construction,
- occupation de l'espace public lors d'un déménagement (blocage d'une rue),
- occupation de l'espace public lors d'évènement exceptionnel (cirque, fête foraine).

Le recouvrement de ces droits de voirie s'effectue après rédaction d'un procès-verbal de constat qui peut être réalisé par un agent titulaire, par le maire ou l'un de ses adjoints. Un tableau récapitulatif des droits de voirie est affiché en mairie.

Cadeau de Naissance

La municipalité offre une carte cadeau de naissance à tous les nouveau-nés d'Armentières-en-Brie.

D'une valeur de 25 euros, elle peut être utilisée dans tous les magasins LECLERC.



Accueil des Nouveaux Arrivants

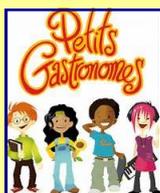
Vous venez d'emménager à Armentières-en-Brie, Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent la bienvenue.

N'hésitez pas à vous présenter en mairie et ainsi récupérer tous les renseignements utiles et les documentations qui concerneront votre quotidien :

INFORMATIONS COMPLÈTES SUR LE SITE

<http://www.armentieres-en-brie.fr>

La Mairie vous informe



Modifications du Règlement Intérieur « Cantine-Garderie »

Le Conseil municipal, dans sa réunion du 14 Décembre 2016, a décidé d'apporter un certain nombre de modifications dans le Règlement Intérieur de la « Cantine-Garderie »

Modification de l'Article 4 du Règlement Intérieur :

Lorsqu'un enfant sera laissé à la cantine et/ou à la garderie sans que sa présence n'ait été notifiée dans le planning, le prix des prestations sera doublé :

garderie 2,10 € X 2 = 4,10 € (5€ pour les « extérieurs »)
cantine 4,10 € X 2 = 8,20 € (13 € pour les « extérieurs »)

Ce durcissement du règlement est dicté par la désinvolture de certains parents (peu nombreux heureusement). Le transfert des responsabilités est une chose trop importante pour être négligé.

Garderie :

Lorsque pour des raisons médicales un enfant ne pourra pas prendre le repas fourni par notre prestataire : « le Petit Gastronomes », seule la somme correspondant à un forfait « garderie » (2,10 €) sera facturée aux parents. La fourniture du repas restant naturellement à leur charge. Cette disposition particulière interviendra après un accord préalable entre la municipalité et la famille.

Ces nouvelles dispositions sont applicables à la rentrée de janvier 2017.

La Mairie se tient à la disposition de tout parent qui désirerait des éclaircissements.

Site d'information et d'orientation pour l'accompagnement des **personnes âgées** et leurs proches

 : www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

 : 0820 10 3939 (0,15 € TTC/min).

Une zone de rencontre a été mise en place autour de l'Église et au début de la rue des Vignettes.



Cet ensemble de voies est un lieu où les **piétons ont la priorité absolue** et sont autorisés à circuler sur la chaussée, même si des trottoirs sont présents.

La vitesse de circulation des autres usagers est limitée à 20 km/h.

Le stationnement des véhicules hors des emplacements prévus est strictement interdit

Abri à l'entrée de l'école élémentaire

Il peut pleuvoir maintenant sur Armentières, les enfants et leurs parents seront protégés. En cette nouvelle année 2017, les vœux des parents ont été exaucés : la toiture du porche d'entrée de l'école élémentaire a été allongée.



Éclairage public rue de Mary

Malheureusement, l'achèvement des travaux a été retardé. Les mâts ont été placés trop près de la chaussée et doivent être reculés. La fin du chantier est prévue pour le mois de février.



De « Nettoyons la Nature » à la « Journée citoyenne ».

Cette opération a vu sa 6ème édition se dérouler le 7 mai dernier. Nous avons constaté à l'époque que la quantité d'immondices ramassés avait diminué en volume. Ceci est certainement la preuve de son efficacité pédagogique.

Pour étendre son action, nous voudrions vous **proposer une nouvelle formule : la Journée citoyenne**, pour laquelle votre municipalité élabore l'objectif et la faisabilité.

Vous serez informé dès que possible.

La Santé sur le territoire

Le Pays de l'Ourcq, en partenariat avec les professionnels de santé, se mobilise pour la dynamisation médicale du territoire ! Afin d'agir en faveur de la santé et de favoriser les collaborations entre professionnels, deux sites dédiés ont été aménagés :

La Pyramide à Mary-sur-Marne : un immeuble de six étages, entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. deux de ses étages sont destinés aux professionnels de santé.

- Au rez-de chaussée : office du tourisme, service Accès, télécentre et espace événementiels

- 1^{er} étage : cabinets médicaux et dentaire, salles de réunion

- 2^{ème} étage : cabinets paramédicaux (kinésithérapeute, ostéopathe, orthophoniste, pédicure-podologue, infirmiers)

- 3^{ème} étage : activités tertiaires

La Maison de Santé à Crouy-sur-Ourcq : regroupe de nombreux professionnels médicaux et paramédicaux. L'équipe se compose de 2 médecins, 3 infirmières, 2 kinésithérapeutes, 1 sage-femme/gynécologue, 1 diététicienne-nutritionniste, 1 pédicure/podologue, 1 orthophoniste, 1 psychologue, 1 sophrologue, 1 psychomotricienne et 1 ostéopathe.



La Mairie vous informe

Commémoration du 11 Novembre

De très nombreux Armentériois se sont réunis autour de leurs élus pour honorer celles et ceux qui ont payé de leur vie leur engagement pour la défense de notre pays et de ses valeurs. Les enfants de l'école primaire ont lu une lettre d'un poilu montrant ainsi qu'ils poursuivent l'indispensable travail de mémoire. Après cette cérémonie, la fanfare de Bernard MENIL entraîna les participants vers la salle des fêtes où leur fut servi le verre de l'amitié.



3 Décembre : Banquet des anciens

Nos aînés, invités par la municipalité ont sans doute passé un très agréable après midi. Accueillis dans un décor de Casino par un petit air d'accordéon, ils dégustèrent un excellent repas servi par le Château Marysien.

Entre les plats, les animations proposées par Maryline et Ludo dessinèrent des sourires et des rires sur tous les visages. Bien sûr, la musique ne fut pas oubliée et les danseurs ne furent pas en reste. Monsieur le Maire rendit un hommage tout particulier à Madame Suzanne RIGAULT et Monsieur Pierre MARTEAUX, doyens de notre village.



15 Janvier : Cérémonie des Vœux

Monsieur le Maire entouré de ses Conseillers a présenté ses vœux aux élus, aux corps constitués, aux Associations et aux Armentériois.



Après avoir retracé les actions menées par la municipalité au cours de l'année 2016 : investissement en matériel d'entretien des espaces verts, début des travaux d'éclairage public rue de Mary, et présenté celles de 2017 : requalification des travaux de voirie rue des Vignettes, réfection de la Salle des Fêtes, Monsieur le Maire distingua tout particulièrement quelques habitants en leur remettant des diplômes d'honneur du travail.



Cette cérémonie accomplie, tous les convives dégustèrent la traditionnelle galette.



Spectacle de Noël le 15 Décembre 2016

Cette année, l'école et la municipalité se sont unies pour offrir aux élèves et à leurs parents une soirée très festive.

Les enfants, sous la direction de leurs enseignants, ont présenté des danses et des chants qui furent très applaudis par les très nombreux spectateurs. Après cette animation, les parents purent récupérer les objets confectionnés par leurs enfants. L'argent de la vente de ces bibelots permettra à la coopérative d'étendre ses capacités pédagogiques.



Ensuite, tous se dirigèrent vers le buffet offert par la municipalité pendant que le Père Noël, toujours fidèle à Armentières, distribuait des confiseries aux grands et aux petits

Dates des Elections en 2017

A noter sur vos agendas les dates des prochaines élections ; rendez-vous à la Maison des Associations de 8 h à 18 h pour :

Les Présidentielles

1. 23 Avril
2. 07 Mai

Les Législatives

Ces élections permettent de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

1. 11 Juin
2. 18 Juin



Rappel : pour voter, munissez-vous impérativement de vos papiers d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire)

VIE ASSOCIATIVE

A.A.B Les Amis d'Armentières-en-Brie

27, rue du Chef de Ville

Présidente : Mme Viviane FAVRE

☎ : 06 15 78 07 09



Tous les lundis : jeux de société à la Maison des Associations

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 11 février 2017 à 10 h.

Le programme des activités à venir est en préparation.

A.H.A. Amateurs d'Histoire et d'Art

Mairie 9 rue du Chef de Ville

L'AG du 29 sept 2016 a nommé un nouveau bureau

Présidente : Geneviève Borawski-Ponel

☎ : 01 64 35 41 71

Trésorier : Eric Politi

Secrétaire : Sylvain Carré



L'association vous propose plusieurs rendez-vous dans l'année :

Samedi 14 janvier : Soupe-Opéra-Comique

Les « Amateurs d'Histoire et d'Art » ont accueilli la Compagnie « Bien du Plaisir » de Montry qui présenta la pièce **Alceste**. Cet Opéra est une parodie des opéras de Lully à la fin du XVIIIe siècle. Leur directeur artistique, Jean-Charles LÉON, musicologue de la période baroque plongea l'auditoire dans ce répertoire où l'absurde se marie à l'impertinence, laissant entrevoir ce que pouvaient être les spectacles populaires sous l'ancien régime.



À l'issue de cette représentation, pour donner corps au jeu de mots de l'affiche, une soupe fut servie à tous les chanteurs, public compris puisque tous les talents furent sollicités

Les 22 et 23 avril Exposition annuelle "l'imprimerie, une histoire de caractères".

Et pour la 1ère fois l'association propose un voyage culturel et touristique de 4 jours dans le golfe du Morbihan "les mégalithes bretons" du 29 mai au 1er juin 2017. Pour tout renseignement contacter Geneviève Borawski-Ponel- ☎ 01 64 35 41 71

aha-encore.77@orange.fr



Fêtes et Animations d'Armentières FetAAR

18 rue des Sarments

Présidente : Mme Catherine GERMAIN

☎ : 06 61 78 25 08

Activités passées

Le 19 Novembre : Marché Campagnard et Fête du Beaujolais :

Vif succès pour le marché campagnard avec plus de 20 exposants. Il fut suivi d'une soirée beaujolais avec un repas bien apprécié par les 60 participants. Les danseurs ont pu se déchaîner sur la piste de danse jusqu'au bout de la nuit, grâce à notre DJ Rémy Merlihot,



En Novembre et Décembre, les enfants ont confectionné papillotes et paquets cadeaux. Grâce à eux, le village a revêtu son plus beau manteau de

fête. Ils ont aussi créé des cartes de vœux et des marques place supervisés par Liliane MANSAT que nous remercions.



Le 25 Novembre, la soirée théâtre eut un vif succès, 120 personnes étaient présentes. Rires et applaudissements fusaient dans la salle. Bravo à tous les artistes de la troupe « UN PETIT COIN D'ARTISTES » qui nous ont fait passer une très bonne soirée.



Le 26 Novembre, première bourse aux jouets avec 12 exposants qui ont vu les acheteurs défiler toute la journée.

L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 20 janvier à 20h30 à la Maison des Associations.

Amateurs d'Histoire et d'Art
Exposition 2017

L'imprimerie

Une histoire de caractères

Samedi 22 (14h-18h)
Dimanche 23 (10h-18h)

Avril

Salle des Fêtes Entrée libre
Armentières-en-Brie

Courir
Armentières
en Brie

Venez assister à la 6^e étape du Tour de France 2017

JEUDI 6 JUILLET 2017
ÉTAPE 6 (216 KM) VESUL / TROYES

VOYAGE EN BUS GRAND CONFORT JUSQU'À 20KM AU SUD DE TROYES
TARIFS: 30€ (25€ SI ADHÉRENT) (DE POUR LES MOINS DE 16 ANS)
AMENEZ VOTRE PIQUE NIQUE, ASSISTEZ AU PASSAGE DE LA CARAVANE PUBLICITAIRE ET APPLAUSSIEZ LES COURSEURS!
TES SHIRT SOUTIÈN OFFERT (SI INSCRIT AVANT LE 1^{er} JUIN)

MEMBRÉS: 1.000 € (1.200 € 2017)
1.000 € (1.200 € 2017)

N'oubliez pas non plus toutes les activités culturelles proposées par la C.C.P.O. : <http://www.paysdelourcq.fr/accueil> et l'Office du Tourisme : <http://www.tourisme-paysdelourcq.fr/>

VIE ASSOCIATIVE

A.L.F. Association des Loisirs en Famille

3, rue d'Isles

Présidente : **Mme Sandrine MARIUZ**

☎ : 01 64 33 22 84



Cotisation annuelle inchangée de 22 € par famille

Activités proposées durant toute l'année :

- ◆ Randonnée une fois /mois, Marche 1/2 journée/sem,
- ◆ Yoga, Jogging, Pétanque 1 fois/ semaine
- ◆ Ping-pong 1 fois/semaine, Loisirs Créatifs 1 fois/mois.
- ◆ La section jardins propose 2 à 3 rendez-vous par an.

Activités passées

Le 16 Octobre Super dimanche sous le soleil de Paris ;

36 de nos adhérents ont pu se promener dans les rues de notre capitale



pour finir par une balade sur la Seine en bateau-mouche.

Le 3 Décembre

, 20 adhérents ont assisté à très beau spectacle de cabaret « Quand Piaf rencontre Montand »,



dans un théâtre mobile, original,

unique en Europe, à Saint Thibault des Vignes.

Le 11 Décembre, - 50 adhérents ont pu profiter d'une superbe journée sous le soleil de Reims au marché de Noël et pour certains d'entre eux, visiter une cave et déguster de délicieux champagnes.



Pour finir, magnifiques projections sur la Cathédrale.



Prochaines manifestations en 2017 :

- 21 Janvier** : Bowling/lasermass et restaurant
- 04 Février** : Concours de belote
- 26 Février** : Carnaval
- 11 Mars** : Soirée concert St Patrick avec EMAA
- 02 Avril** : Brocante

Prochaines Armentières :

Samedi 20 Mai



Samedi 16 décembre

Courir pour Armentières-en-Brie

4 rue du Pressoir

Président : **Eric LEBLACHER**

☎ : 06 15 15 47 28



L'organisation de la **1 ère édition de l'Armentéroise by night samedi 17 décembre** fut couronnée de succès. **700 coureurs** adultes ou enfants y ont pris part tandis que **120 bénévoles** les ont accompagnés dans l'organisation.

3 courses enfants et un 15 km solo ou relais étaient proposés, couronnés à l'arrivée par la dégustation de la tartiflette du Finisher !



La mobilisation des Armentérois fut très importante en qualité de participant, bénévole, ou encore comme simple spectateur.

Au-delà du challenge sportif qui entremêla sportifs de haut niveau et simples amateurs de jogging, courir pour Armentières est parvenu à fédérer et à créer un véritable événement festif, solidaire et amical. L'organisation fut de taille et les applaudissements le furent tout autant.



Pour finir, l'association Courir pour Armentières-en-Brie avait souhaité mettre en place une **action solidaire** dans le cadre de son organisation. Elle a remis un **chèque de 1.400 €** à l'association **handi fun sport joëlette** qui permet à des **enfants handicapés de disputer des épreuves sportives.**

Les organisateurs remercient **François BAILLEUX** et **Florent AIGRET** pour les droits de passage accordés sur leurs propriétés ainsi que les élus de la commune et ses habitants pour leur concours, leur participation, leur écoute ou leur compréhension vis-à-vis du déploiement engendré par un doublement subit de sa population intramuros l'espace d'une soirée...



Infos pratiques d'ici et d'ailleurs

Règles de bon voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés que de :

7h00 à 20h00 les jours de semaine
9 h à 12 h et 15 h à 19 h le samedi
10 h à 12 h le dimanche et les jours fériés

Les haies donnant sur la voie publique doivent être taillées à la limite des propriétés et ne pas toucher les fils électriques. Dans le cas, où cette règle ne serait pas respectée, la Mairie se verrait contrainte de faire les travaux au nom du propriétaire et aux frais de celui-ci. Tous brûlages de feuilles et de déchets sont interdits.

STOP aux déjections canines

J'aime mon chien, j'aime mon village !

Les rues et les trottoirs sont maculés de déjections canines.

Nous rappelons aux propriétaires des chiens qu'il est de leur devoir de ramasser les excréments de leur animal. Les trottoirs engazonnés face à l'école ne sont pas des canisettes !!!!

Des sacs «ramasse-crottes» sont disponibles dans le commerce. Comme dit Laurent Ruquier : « Ramasser les crottes de son chien, ce n'est pas écolo, c'est civique ».



L'Association des peintres d'Armentières « Monpinceau »

vous présente d'abord ses vœux pour une belle année 2017. Qu'elle prenne pour chacun de vous les couleurs les plus chaleureuses de la palette des sentiments pour illuminer votre quotidien.



Nos séances fructueuses de créations artistiques se poursuivent chaque mercredi de 14h00 à 17h00 dans la salle des associations avec l'aide et les conseils de notre professeur Laurence Ritzenthaler, notre engouement est tel qu'il nous fait chaque fois oublier l'heure de la sortie.

Il ne tient qu'à vous de venir nous rejoindre (séance d'essai gratuite). Les enfants, à partir de 8 ans, peuvent aussi venir de 14h à 16h



Exposition annuelle 2017 dans la Salle des Fêtes les 13 et 14 mai.

Et comme disait le peintre américain Andy Wahrol : « Mes peintures ne correspondent jamais à ce que j'avais prévu, mais je ne suis jamais ni surpris, ni déçu. »

Dépôt légal à parution : 1^{er} trimestre 2017

Imprimerie : Aire de Repro de Mareuil-lès-Meaux n° de SIRET 479646713 00038

Directeur de la publication : Denis WALLE

Comité de rédaction : Vincent CARRÉ, Nicole ROSSI

Un comité de lecture vérifie que les textes et les photos insérés dans ce bulletin sont conformes aux bonnes mœurs et à la courtoisie, ne sont ni contraires à l'ordre public, ni politiques, ni confessionnels, mais informe les lecteurs que le contenu des articles paraît sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Crédits photos : V.CARRÉ, C.GERMAIN, M.KALENSKY, M.LE SÉNÉCHAL, L.MARIUZ, N.ROSSI.



La Ferme Saint Jean

12 bis rue de Meaux - 77440 Armentières en Brie

Ouvert toute l'année du Lundi au Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Réservation et visite sur rendez-vous



Un seul numéro 01 64 35 56 91

www.ferme-saint-jean.com

La solution pour votre compagnon durant les vacances

PILES SÉCURITÉ



**24H/24
7J/7**

01.60.01.80.58

piles-securite.com

2, avenue de la Gare
77440 LIZY sur OURCQ

Vidéosurveillance

Télesurveillance

Intervention

Sécurité...



Opérations Tranquillité - Vacances

Elles sont organisées toute l'année et pour un minimum de 7 jours d'inoccupation. Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie de Lizy-sur-Ourcq au moins 48 h avant votre départ, muni d'un justificatif de domicile.

Des patrouilles régulières seront organisées pour surveiller votre domicile.

Conseils en cas de longue absence :

→ Mettre en lieu sûr (à la banque, par exemple) bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art.

→ Laisser une apparence habituelle à votre maison. Pour cela, demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour et de relever votre courrier.

